

Dessin contextualisé : Dlog (Tunisie, 2020)



Ce dessin de la dessinatrice Dlog (Tunisie) a été réalisé en octobre 2020, en réaction à l'attentat du 16 octobre 2020 contre le professeur d'histoire-géographie, Samuel Paty, dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine.

Quelques jours plus tôt, les 5 et 6 octobre, Samuel Paty avait montré deux caricatures du prophète Mahomet lors d'un cours sur la liberté d'expression dans deux classes de 4ème. Avant de les montrer, il avait invité les élèves qui pouvaient se sentir blessés par ces dessins à fermer les yeux ou à quitter la salle de classe brièvement.

Les deux caricatures avaient été publiées à l'origine dans le journal Charlie Hebdo. La première était la Une de la semaine parue après l'attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo, en 2015. Elle montrait un homme vêtu de blanc avec un turban, pleurant et portant un panneau « Je suis Charlie ». Le titre : « Tout est pardonné ». Le deuxième dessin « Mahomet : une étoile est née ! » illustrait un homme nu en turban accroupi avec une étoile jaune sur les fesses.

Une des élèves de Samuel Paty a par la suite affirmé à ses parents que le professeur avait exclu les élèves musulmans de cette classe et qu'elle avait été punie pour s'en être plainte. Durant le procès qui a suivi l'assassinat de Samuel Paty, elle a finalement avoué avoir menti et n'avoir jamais participé au cours en question.

Le père de cette élève a porté plainte contre Samuel Paty auprès de la direction scolaire, ainsi qu'au commissariat. Il a également lancé une vidéo sur les réseaux sociaux demandant des sanctions contre l'enseignant, dans laquelle il indiquait le nom du professeur et l'adresse de l'école. Des manifestations devant le collège et deux autres vidéos virales ont suivi, auxquelles a participé le militant islamiste radical Abdelhakim Sefrioui.

L'auteur de l'attentat était Abdoullakh Anzorov, un jeune homme de 18 ans, d'origine tchéchène, réfugié en France. Il a pris connaissance de la polémique en ligne et est entré en contact avec le parent d'élève. Le 16 octobre, il a offert plusieurs centaines d'euros à des élèves du collège pour identifier Samuel Paty. Vers 17h, il a attaqué le professeur sortant de l'école avec une arme blanche et l'a ensuite décapité. Il a documenté son attaque avec une photo qu'il a postée sur Twitter avant d'être abattu par la police.

Suite à l'attentat, 15 personnes ont été poursuivies par la justice, dont un tiers de mineurs. Le discours d'Emmanuel Macron, président de la République, défendant les caricatures et le droit de montrer des caricatures du prophète Mahomet a suscité de nombreuses protestations, surtout dans le monde musulman.

Un sondage d'opinion publié le 22 octobre 2020 par l'Ifop témoignait que 79% des Français interrogés avaient l'impression que « l'islamisme avait déclaré la guerre » à la République française et 87% des Français pensaient que « la laïcité était en danger ». 78% des interrogés trouvaient l'usage de dessins moquant les religions légitime quand les professeurs traitent la liberté d'expression dans leurs cours. Enfin, des élus ainsi que l'Observatoire du Conseil français du culte musulman, en lien avec le ministère de l'intérieur, ont remonté une hausse des discriminations racistes à l'encontre des musulmans constatées sur le terrain. La Commission nationale consultative des droits de l'Homme a également mis en lien cette augmentation avec le meurtre de Samuel Paty.

Ce dessin peut être utilisé pour évoquer avec des jeunes l'attentat du 16 octobre 2020 et échanger à ce sujet. Il peut également être utilisé dans un contexte plus large : pour aborder certains aspects de la liberté d'expression et de la laïcité, notamment dans le contexte de l'école ; pour discuter des discours de haine circulant en ligne et des dynamiques d'interactions sur les réseaux sociaux ; pour parler des conséquences que la violence, le cyber-harcèlement, les injures et les menaces sur internet ont sur la vie « réelle » ; et pour réfléchir sur comment on peut réagir à un dessin qu'on trouve blessant.

Sources :

« Assassinat de Samuel Paty : une semaine après, où en est l'enquête ? », franceinfo, 23/10/2020 : https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/enseignant-decapite-dans-les-yvelines/assassinat-de-samuel-paty-une-semaine-apres-ou-en-est-l-enquete_4153199.html



« Samuel Paty. Huit questions sur l'assassinat du professeur à la sortie de son collège il y a un an »
Arnaud Bélier, Ouest France, 15/10/2021 :

<https://www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat/samuel-paty-huit-questions-sur-la-mort-du-professeur-bde4551e-2c2f-11ec-8e7d-0373d7df7446>

« Décapitation de Samuel Paty: signalements, appels menaçants, plaintes, vidéos... Onze jours d'engrenage », Caroline Beyer et Marie-Estelle Pech, Le Figaro, 19/10/2020 :

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/decapitation-de-samuel-paty-signalements-appels-menacants-plaintes-vidéos-onze-jours-d-engrenage-20201018>

« Le regard des Français sur la menace terroriste et l'islamisme », Ifop, 22/10/2020 :

<https://www.ifop.com/publication/le-regard-des-francais-sur-la-menace-terroriste-et-lislamisme/>

« RÉCIT. Assassinat de Samuel Paty : d'un cours d'éducation civique à la mort, l'engrenage de la haine », Ouest France, 20/10/2020 :

<https://www.ouest-france.fr/faits-divers/attentat/mort-de-samuel-paty-des-caricatures-a-l-hommage-national-retour-sur-la-chronologie-des-faits-7022619>

« L'inquiétude des maires face aux incidents à caractère raciste », Sylvia Zappi, Le Monde, 30/11/2020 :

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/11/30/ces-maires-qui-s-inquietent-d-une-liberation-de-la-parole-raciste_6061629_823448.html

« Après l'attentat de Conflans, la haine contre les musulmans s'exprime », Mikael Corre, La Croix, 22/10/2020 :

<https://www.la-croix.com/France/lattentat-Conflans-haine-contre-musulmans-sexprime-2020-10-22-1201120821>

« Racisme : Les préjugés ont reculé en 2020 mais les actes anti-musulmans ont bondi de 52 % », révèle un rapport, Hélène Sergent, 20 minutes, 08/07/2021 :

<https://www.20minutes.fr/societe/3074295-20210708-racisme-prejuges-recule-2020-actes-anti-musulmans-bondi-52-revele-rapport>

